



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 12 juillet 2012

SFR

Contact presse

Damien Bornerand

SFR : Montebourg reçoit les organisations syndicales, aucune suppression d'emploi ne peut être acceptée.

Lors du CCE des 3 et 4 juillet, la direction de SFR a précisé son adaptation de la stratégie de l'entreprise.

Au menu: renforcement sur le segment low-cost, limitation du nombre d'offres pour gagner en clarté vis à vis des clients, timide maintien des investissements réseau (qui ont déjà nettement baissé depuis quelques années). En résumé, pas de projet industriel ambitieux, par contre, la confirmation d'un futur plan de départ volontaire restant à définir pour la fin de cette année avec un processus préalable de reclassement préventif.

Le message est clair, la pression sur un certain nombre de salariés va être énorme afin qu'ils soient « volontaires » au départ. Nous connaissons les effets désastreux de telles pratiques dans d'autres entreprises du secteur. La CGT ne laissera pas faire, d'autres solutions existent.

Le nouveaux PDG, a commencé son argumentation, lors du CCE, par un étonnant « nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il faille réduire les effectifs ».

Et bien NON ! La CGT n'est pas d'accord. On voudrait nous faire croire que l'entreprise va mal et que des suppressions d'emplois sont nécessaires à sa survie, alors qu'elle a versé près d'1,4 Milliard à son actionnaire en 2011 et qu'elle envisage de maintenir ce niveau de rémunération en 2012.

SFR reste une entreprise extrêmement profitable et si l'arrivée de Free a un peu réduit ses bénéfices, l'entreprise est largement en capacité d'absorber une baisse du prix des abonnements et une diminution de son parc de clients sans pour autant supprimer le moindre emploi.

nombre de clients et nombre de salariés. Si c'était le cas, les effectifs de SFR auraient du croître sensiblement ces 10 dernières années. Au lieu de ça, c'est la charge de travail des salariés travaillant pour SFR (qu'ils soient en CDI, CDD, Intérim, prestataires ou sous-traitants) qui a augmentée, entraînant une profonde souffrance chez beaucoup de salariés.

Pour la CGT, aucune suppression d'emplois n'est justifiée.

La CGT rencontrera demain les ministres Montebourg et Pellerin à leur demande. Nous leur demanderons que le gouvernement interdise les suppressions d'emplois dans les entreprises qui font des bénéfices et qui versent des dividendes. Nous leur demanderons également :

- La création de nouveaux droits d'intervention pour les salariés et leurs représentants afin d'empêcher ces suppressions d'emplois notamment par un droit suspensif en la matière qui contraigne les dirigeants à des alternatives aux suppressions d'emplois .
- La création de droits nouveaux pour les salariés sous-traitants vis à vis des entreprises donneuses d'ordres afin d'empêcher le dumping social, en France et à l'étranger.
- La reconquête d'une logique de service public de la communication au travers de l'appropriation publique des activités postales et de télécommunications qui s'organiserait autour de trois axes :

1. La démocratisation,
2. Des droits nouveaux pour les salariés,
3. Un aménagement équilibré et cohérent du territoire.